

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 19 novembre 2014

Monsieur Jean-François Bergeron
Coordonnateur Environnement
Direction de la planification et de la coordination
Ministère des Forêts, de la faune et des parcs
5700, 4e Avenue Ouest, bureau C-422
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île,
du Saguenay –Lac-Saint-Jean à Montréal**

Question complémentaire du 19 novembre 2014 (DQ8, n° 1)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude du projet en référence, vous soumet la question complémentaire suivante :

Question 1

Dans une deuxième série de questions et commentaires adressés à Hydro-Québec par le MDDELCC au sujet de la variante de projet, le MFFP indiquait qu'il « y a donc lieu d'envisager un parcours différent qui n'aura pas pour effet d'impacter un des rares boisés résiduels de la région, abritant déjà des activités d'agriculture intensive et une trame urbaine dense. Le MFFP offre tout le support nécessaire pour identifier des superficies correspondant à une variante acceptable pour les parties » (PR5.5.1, p. 13)

Est-ce que les modifications apportées au projet par le promoteur à la suite de cette série de questions, dont le déplacement du poste et de sa ligne de raccordement à 735 kV, sont satisfaisantes pour le MFFP ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **21 novembre, à 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice